

L'Unécof publie son guide de l'inscription

■ Julien Brassart, le président de l'organisation estudiantine, évoque les combats de la rentrée.

Bon nombre d'étudiants nous appellent pour nous poser des questions sur les modalités d'inscription dans le supérieur. Il reste en effet des zones de flou à ce sujet, comme les dates butoir auxquelles on peut s'inscrire ou payer son minerval, les délais pour introduire des recours, des aspects plus matériels comme des dossiers d'inscription refusés parce qu'ils n'ont pas été envoyés par recommandé. Ces interrogations vont revenir de plus belle avec l'application totale du décret paysage en septembre. C'est cela qui nous a donné l'idée de notre action de la rentrée."

Julien Brassart, le président de l'Unécof (l'Union des étudiants de la Communauté française), se fait le porte-voix de son organisation pour annoncer le lancement de la campagne "L'étudiant et son inscription" qui durera un mois. Elle se déclinera sous la forme d'un guide pratique reprenant la marche à suivre pour s'inscrire dans un établissement de l'enseignement supérieur et les éventuels écueils que les étudiants pourraient rencontrer. Il y aura aussi des affiches, de la communication via les réseaux sociaux et des séances d'information sur le terrain.

Refinancement: il y a urgence

Outre les modalités d'inscription, l'Unécof signale plusieurs points d'attention qui devraient faire ou refaire surface en cette nouvelle année académique. Il y a l'invariable problème du refinancement de l'enseignement supérieur et l'enveloppe de 100 millions d'euros promise par le ministre Marcourt (PS) d'ici à la fin de la législature. "Il devrait se pencher rapidement sur la question car il va y avoir des ajustements budgétaires en Fédération Wallonie-Bruxelles et l'indexation. Ces 100 millions ne seraient que pour les universités. Avec les hautes écoles et les écoles d'art, qui rencontrent des

problèmes de locaux ou de matériel, il en faudra donc beaucoup plus", estime Julien Brassart.

Un autre sujet d'actualité, c'est la réforme des études en soins infirmiers. L'Europe demande depuis 2009 à la Belgique de s'aligner sur une directive européenne qui prévoit beaucoup plus d'heures de pratique clinique que ce qui est actuellement proposé en Belgique francophone. Le délai pour cette mise en conformité : le 18 janvier 2016. "Nous mettons en place des groupes de travail pour dégager une position. Sur le terrain, on nous a déjà signalé qu'ajouter des heures dans le présent cursus, ce ne serait pas possible. Allonger le cursus paraît la solution la plus intelligente", déclare le président de l'Unécof.

La crise du logement à Bruxelles

L'organisation estudiantine compte également monter au créneau sur le dossier de la pénurie de logements pour les étudiants à Bruxelles. "La Plateforme logements étudiants a été créée pour travailler à des solutions. L'Unécof défend un label de qualité pour les kots. Quand on voit certains taudis, même pas bon marché, loués à Bruxelles à des étudiants, c'est inacceptable."

Enfin, et c'est un des leitmotivs de l'Unécof: "Il faut réduire les frais périphériques des études. Les interventions des services sociaux des établissements ne suffisent pas. Dans l'idée de la défense de la démocratisation des études, nous demandons que les bourses d'études soient proportionnelles

au statut socio-économique des étudiants. On peut aussi imaginer la création d'une carte de transport multimodale pour étudiants."

De nouveaux amendements au décret

Julien Brassart revient sur la philosophie du décret paysage : faciliter la vie des étudiants, selon le ministre de l'Enseignement supérieur qui l'a initié. "M. Marcourt utilise souvent cette formule mais il manquait sans doute de structure au décret, ce qui a conduit à l'adoption d'amendements. Et il est probable qu'il en faille d'autres. On y travaille", indique le président de l'Unécof qui, pour l'instant, ne souhaite pas en dire davantage.

JULIEN BRASSART

Président de l'Unécof.